L’eau, l’air, la vie : les socialistes défendent le droit fondamental à l’eau

Communiqué de la délégation socialiste française

Strasbourg – Mardi 8 septembre 2015 -

Le Parlement européen s’est prononcé aujourd’hui pour que l’Union européenne garantisse, en Europe et dans le monde, l’accès à l’eau et à l’assainissement comme un droit fondamental.

L’adoption du rapport Boylan est la suite donnée par le Parlement européen à l’initiative citoyenne européenne (ICE) « Right to water », qui avait recueilli plus de 1,6 millions de signatures en 2013 : cette ICE avait permis de faire reculer la position des conservateurs et libéraux qui voulaient imposer une privatisation de l’eau à travers la directive concession.

En 2014, la Commission européenne répondait officiellement à cette ICE : elle admettait que l’eau n’est pas un produit commercial, et reconnaissait , conformément au principe de subsidiarité, que l'eau et l’assainissement sont bien de la responsabilité des autorités locales.

Le résultat du vote d’aujourd’hui est très clair : le Parlement européen, à l’initiative des socialistes, veut désormais que l’Europe aille plus loin et reconnaisse le droit fondamental à l’accès à l’eau comme le demandent de très nombreux citoyens, tout en respectant le principe de subsidiarité et, partant, la diversité des modèles de gestion de service public en cours dans les Etats membres.

Nous préconisons également l'exclusion des services d'eau et d'assainissement des accords commerciaux, tels que TTIP et, s’ils devaient néanmoins y figurer, nous exigeons que chaque accord stipule le droit humain à l’eau, comme il est d’ailleurs reconnu par les Nations Unies. L’eau doit être accessible et abordable à tous.

Cet ICE est l’émergence d’un nouveau pouvoir en Europe aux mains des citoyens. Nous encourageons les Européens à se mobiliser ainsi sur des sujets majeurs en se saisissant de cette avancée démocratique. Les citoyens peuvent ainsi agir et développer ce nouvel outil de la démocratie européenne : aujourd’hui les progressistes sont minoritaires au Parlement européen, à la Commission européenne et au Conseil, l’action citoyenne peut être un contre-pouvoir efficace et un levier utile pour notre action politique !

Le lien vers le site de la DSF